



Communiqué de presse
12^e sondage Alimentation et activité physique
Berne, le 17 septembre 2025

On ne change pas les habitudes alimentaires à coup d'impôts

Le 12^e sondage Alimentation et activité physique de gfs.bern le montre : en matière d'alimentation, les Suissesses et les Suisses veulent de l'information et non de la réglementation. Des majorités claires rejettent des mesures restrictives comme un impôt sur les produits contenant du sucre, du sel et des graisses, et mettent la liberté de choix au premier plan. Le plaisir est placé haut sur l'échelle des valeurs dans le contexte alimentaire et la société suisse l'associe essentiellement à la qualité et à la convivialité.

Plaisir rime avec qualité pour de nombreuses personnes

Le plaisir est une dimension souvent oubliée dans le débat autour de l'alimentation. On met le plus souvent l'accent sur des questions touchant à la santé, la réglementation ou la responsabilité individuelle. Braquer le projecteur sur le plaisir révèle les valeurs personnelles et culturelles que les Suissesses et les Suisses associent avec le boire et le manger. Les associations spontanées montrent que, pour un grand nombre de personnes, le plaisir est lié à la qualité : les aspects de qualité sont les plus évoqués avec 32 % de mentions. Suivent des notions concrètes comme les denrées et les mets (20 %) et les fruits et légumes (17 %), ce qui souligne la présence de la thématique dans le quotidien des gens. Le goût compte aussi parmi les associations centrales (14 %).

La convivialité tout en haut de l'échelle

La dimension sociale est particulièrement importante aux yeux des personnes interrogées : pour 57 % d'entre elles, partager un moment de convivialité, un repas ou un verre est très important, et plutôt important pour 34 %. Dans le haut de l'échelle, on trouve des valeurs comme une préparation soignée et des ingrédients de haute qualité (respectivement 51 % et 50 %, très important), suivies par la provenance et la durabilité des denrées alimentaires (47 %, très important) ainsi que la détente et le temps partagé (46 %, très important). Expérimenter des goûts et des arômes spéciaux a une cote de 35 % (très important) et « s'offrir quelque chose » pointe à 32 %.

Les Suissesses et les Suisses estiment que la responsabilité revient au consommateur

Lorsqu'il est question d'alimentation équilibrée, les personnes en âge de voter estiment que la responsabilité principale échoit au consommateur. Sur une échelle de 0 à 10, ce critère présente une valeur moyenne de 7,2, suivi par l'environnement social, avec la famille et le cercle d'amis (6,8) et l'école (6,2). Dans le bas de l'échelle, on trouve la politique (4,5). L'influence des fabricants de denrées alimentaires (5,1) et du secteur des boissons (4,7) est jugée limitée.



La sensibilisation et la liberté de choix sont privilégiées

Les idées concernant la manière dont l'État pourrait encourager l'activité physique et une alimentation équilibrée sont légion. Elles ne recueillent pas toutes l'adhésion. En 2025, les meilleures valeurs sont à créditer aux programmes de prévention et aux projets associant le secteur privé (88 % et 84 %). Un exemple de ce type de coopération publique-privée est la réduction de la teneur en sucre dans le cadre de la Déclaration de Milan. L'enseignement obligatoire de la diététique à l'école et davantage de leçons de sport recueillent tous deux 78 % d'avis favorables.

L'introduction d'un âge minimal serait la mesure la plus impopulaire

Les interdictions et les impôts restent inaptes à réunir une majorité. 42 % des personnes interrogées seraient d'accord avec une taxe incitative sur le sucre dont le produit serait investi dans la sensibilisation (contre 35 % en 2024). Cette augmentation s'explique en partie par le fait que l'intérêt pour les questions touchant à l'alimentation et au mouvement s'est accru en 2025, accompagné par une large présence médiatique et un haut niveau d'information de la population. L'interdiction des denrées alimentaires « malsaines » a un taux d'approbation de 27 %, une taxe supplémentaire sur les denrées contenant du sucre, du sel ou des graisses, un taux de 30 %. La mesure la plus impopulaire demeure l'introduction d'un âge minimal pour l'achat de ces denrées (19 %).

La population souhaite des mesures qui permettent de promouvoir une alimentation équilibrée. Elle est toutefois plutôt réservée concernant les mesures étatiques. L'adhésion aux mesures comme des impôts, les interdictions de publicité ou une limite d'âge suit une tendance à la baisse. On dénote une préférence claire pour l'information, la sensibilisation et la liberté de choix.

L'impôt sur le sucre perd encore du terrain

Une majorité de 72 % rejette un impôt sur les denrées alimentaires qui contiennent du sucre, du sel ou des graisses. Cette mesure ne recueille que 27 % d'approbation. Le sondage révèle les ressorts de l'impopularité d'un impôt sur le sucre : 76 % des personnes interrogées considèrent qu'un impôt sur le sucre est injuste parce qu'il frappe plus durement les moins riches. 70 % sont en outre convaincus qu'on ne peut pas changer les habitudes alimentaires à coup d'impôts.

91 % des personnes interrogées pensent que le sucre ajouté est un facteur de surpoids, et 90 % souhaitent que le secteur alimentaire cesse d'ajouter du sucre caché dans les plats cuisinés. Cela dit, 76 % sont d'accord avec l'affirmation selon laquelle ce ne sont pas les denrées elles-mêmes, mais les habitudes alimentaires qui sont déterminantes. Les boissons rafraîchissantes contenant du sucre ont leur place dans une alimentation équilibrée.

Les producteurs de boissons ont dépassé l'objectif de réduction

Environ 40 % des boissons rafraîchissantes fabriquées en Suisse sont sans sucre ou à teneur en sucre réduite. Les consommatrices et les consommateurs ont le libre choix et profitent d'une large palette de boissons à basses calories. 73 % des personnes interrogées estiment que



GROUPE D'INFORMATION BOISSONS RAFRAÎCHISSANTES

l'offre de boissons sans sucre ou à teneur en sucre réduite est suffisante. L'affirmation a gagné huit points de pourcentage par rapport à l'année passée.

Les producteurs de boissons rafraîchissantes répondent à la demande de boissons légères et réduisent la teneur en sucre de leur propre chef depuis des années. En confirmant leur adhésion à la **Déclaration de Milan** en 2023, ils se sont engagés à réduire la teneur en sucre de 10 % supplémentaires avant la fin de 2024. L'objectif a été atteint grâce au grand engagement de la branche. Le 21 août 2025, les producteurs de boissons rafraîchissantes ont signé avec la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider une déclaration par laquelle ils s'engagent à une nouvelle réduction de 10 % avant la fin de 2028.

Dans son communiqué de presse, le Département fédéral de l'intérieur précise : « Les nouveaux articles mis en vente affichent souvent une teneur en sucres nettement inférieure à la moyenne. Et il en existe toujours plus sur le marché qui ne contiennent plus de sucres ajoutés. En ce qui concerne les boissons rafraîchissantes, la teneur en sucres a diminué de plus de 13 %. Grâce à ces avancées, la Déclaration de Milan contribue à promouvoir la santé publique. »

Le peuple suisse souhaite de la transparence

Comment les producteurs de denrées alimentaires peuvent-ils contribuer à une alimentation équilibrée pour les Suissesses et les Suisses ? Une information transparente et compréhensible concernant le contenu des produits vient constamment en tête parmi les mesures évoquées depuis le premier sondage en 2014 – avec 94 % d'adhésion en 2025. La simplification de la déclaration nutritionnelle pointe au 2^e rang avec 87 % d'avis favorables. L'idée selon laquelle les denrées alimentaires contenant du sucre, du sel ou des graisses ne devraient plus être remises qu'en petites portions rallie 55 % des suffrages. Les augmentations de prix sur ces denrées restent impopulaires (40 %). Enfin, seuls 21 % adhèrent à l'idée d'un abandon total de la production de denrées d'agrément.

Les boissons rafraîchissantes représentent environ 10 % de la consommation de sucre

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), la consommation moyenne de sucre en Suisse est de l'ordre de 100 g par personne par jour, dont 38 % devraient être fournis par des boissons. Il convient de préciser qu'une partie seulement est à mettre au compte des boissons rafraîchissantes. D'après les chiffres de nos membres, elles représentent environ 10 % de la consommation de sucre.

gfs.bern a réalisé la douzième édition du sondage Alimentation et activité physique en mars 2025 sur mandat du Groupe d'information Boissons rafraîchissantes. Les données sont issues d'une enquête représentative menée auprès de 1000 Suisses et Suissesses en âge de voter. Le présent communiqué de presse est le fruit d'une sélection des résultats du sondage. Les résultats peuvent être consultés dans leur intégralité dans le rapport final.



GRUPE D'INFORMATION BOISSONS RAFRAÎCHISSANTES

Renseignements :

David Arnold, responsable de la communication : 044 221 21 85

Cloé Jans, directrice des activités opérationnelles et porte-parole de gfs.bern : 079 646 87 63

Le « groupe d'information Boissons rafraîchissantes : vivre activement et boire de manière responsable » est un groupe indépendant axé sur le dialogue et composé de représentants des producteurs de boissons rafraîchissantes et de personnalités politiques nationales. Il a été fondé en 2013 à l'initiative des producteurs de boissons rafraîchissantes.

Pour de plus amples informations :

www.gi-boissons-rafraichissantes.ch | X : @info_IGEG | Bluesky : @info-igeg.bsky.social

Cockpit de gfs.bern :

<https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/monitor-ernaehrung-und-bewegung-2025f-2/>